

## Revue de presse - Janvier 2016



**Le Temps d'Algérie du 18 janvier 2016**

### Aide de l'UE à la protection et la valorisation du patrimoine culturel : Zouhir Ballalou : «L'Algérie bénéficie de 24 millions d'euros»

18 JANVIER 2016



La bibliothèque du Palais de la culture Moufdi-Zakaria a accueilli hier la cérémonie de remise de contrats de subventions aux associations actives dans la protection et la valorisation du patrimoine culturel algérien. Dix-huit associations représentant 13 wilayas ont été sélectionnées sur plus d'une quarantaine de candidatures réparties sur tout le territoire national. Ces subventions ont été octroyées par l'Union européenne dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'appui à la protection et la valorisation du patrimoine culturel en Algérie. Zouhir Ballalou, conseiller du ministre de la Culture, est également directeur du Programme d'appui à la protection et la valorisation du patrimoine culturel en Algérie. Il nous parle de cette initiative et de ses retombées futures.

#### **Le Temps d'Algérie : Comment ce projet a pris forme ?**

Zouhir Ballalou : D'abord, il s'agit d'un projet intitulé «Programme d'appui à la protection et la valorisation du patrimoine culturel en Algérie», qui touche plusieurs volets. C'est un programme très ambitieux. C'est le plus important entre l'Union européenne et un pays de la rive sud de la Méditerranée. Le budget est de 24 millions d'euros, ce qui n'est pas rien. Il y a aussi une contribution nationale de deux millions et demi d'euros. Ce programme dont

l'objectif est surtout d'appuyer les associations nationales dans le domaine de la préservation culturelle tangible et intangible, en l'occurrence matérielle et immatérielle dans tous ses volets. Un des petits volets de ce programme, c'est le programme d'appui à la société civile. Au jour d'aujourd'hui, nous sommes en train de travailler également sur La Casbah d'Alger, sur le site d'Imadrassen à Batna...

Il y a également une grande activité de formation qui va être lancée avec les cadres du ministère de la Culture, les acteurs du domaine du patrimoine culturel au niveau des musées, des parcs naturels également. Nous avons aussi une activité autour de la question de l'inventaire et des équipements. sans oublier l'action phare qui est de lancer l'inventaire du patrimoine culturel en Algérie en appui avec ce qui se fait au ministère de la Culture. A travers ce panel d'activités très diversifié, on s'est dit que la société civile doit avoir son apport, et qu'à travers elle, on peut susciter un intérêt et un éveil à la protection et la conservation du patrimoine.

### **Comment cela s'est-il traduit concrètement sur le terrain ?**

Dans ce sens, nous avons lancé depuis une année et demie cet appel à propositions. Nous avons sensibilisé les associations algériennes qui œuvrent dans le domaine du patrimoine culturel pour soumettre des projets. Il y a un mouvement associatif dans le secteur de la culture, c'est-à-dire dans la musique, le folklore, ... mais celles qui travaillent sur le patrimoine culturel ne sont pas très nombreuses. Le peu qui existe fait du très bon travail et constitue une locomotive pour d'autres. Il y a aussi des associations qui ont le titre de patrimoine, mais elles en manquent réellement ! Avec ce programme, nous avons touché à peu de choses près 300 associations à travers des rencontres régionales et un appel lancé par voie de presse. Nous avons ensuite organisé des sessions de sensibilisation et d'information à travers toutes les wilayas d'Algérie.

Nous avons fait un premier round, un second puis un troisième vraiment ciblé en direction des associations qui ont vraiment des difficultés. Au final, 45 dossiers nous sont parvenus. Il faut savoir que ces dossiers de candidature sont très rigoureux. Ils sont costauds. Des 300 associations qui ont assisté aux rencontres, seuls les 45 ont su monter un projet.

### **Quelle est la plus grosse difficulté pour ces associations au moment de soumissionner ?**

Le manque de savoir-faire. La difficulté de remplir un dossier d'après la procédure parce que nous n'avons pas l'habitude, il faut le dire franchement. Généralement, c'est juste une petite demande qu'on adresse aux autorités pour avoir une subvention, mais là, il est question d'un programme qui obéit à un règlement de l'Union européenne strict et draconien. Il faudrait structurer sa demande parce que pour la finalité, et nous l'avons dit, il n'est pas question de faire juste l'activité. Si c'était juste pour ça, il est très facile de distribuer l'argent à tout le monde. Il ne s'agit pas non plus de faire de l'assistanat. Le projet est de créer une dynamique au sein de l'association et d'en créer autour, c'est-à-dire au cœur de la société civile. Donc, ce n'est pas si facile d'imaginer des projets. Des 47 projets intéressants qui ont été déposés, nous avons examiné de près les capacités des associations pour qu'elles n'échouent pas. On espère aussi qu'elles serviront de leçon aux prochains.

### **Que se passe-t-il pour les associations dont le projet n'a pas été retenu ?**

Nous n'allons pas nous limiter à ces dix-huit associations. Pendant un an à deux ans, nous allons former le restant des associations. Nous allons avoir ainsi trois paliers. Les associations qui ont réussi le programme ont déjà un savoir-faire. D'ailleurs, hier après-midi, elles ont eu une formation dédiée. Nous allons ensuite toucher les associations qui ont soumissionné mais qui n'ont pas été retenues pour leur montrer quelles sont les carences et y remédier par la

suite.

Il y a un dernier cercle qui est celui de toucher un maximum de personnes. Nous allons ouvrir la porte à d'autres associations qui n'ont pas du tout soumissionné. Nous allons leur dire de soumissionner, comment le faire et surtout oser le faire.

**Les associations qui ont été sélectionnées ont des délais de 12 à 18 mois pour la réalisation de leur projet. Que se passe-t-il dans le cas où le calendrier n'est pas respecté ?**

C'est 18 à 20 mois en fait. Ils sont bons jusqu'à preuve du contraire. Je vous dis ça parce qu'ils ont quand même un dossier intéressant. Un contrat qui verrouille tous les chapitres. Ils n'ont pas le droit à l'échec. Nous allons mettre en place un mécanisme de suivi renforcé. Nous serons à l'écoute. Il y aura aussi un panel d'experts internationaux pour les accompagner. Ils répondront à toutes les questions.

**Est-ce que ces associations seront exonérées d'impôts ?**

Oui, absolument. La convention de financement exonère toutes les activités autour du projet.

**Côté financement, comment cela se déroule-t-il ? Les associations ne percevront-elles pas les subventions en euros ?**

Bien entendu, le circuit est clair. Le ministère de la Culture reçoit les 24 millions d'euros en dinars. Le budget est transmis à la direction du programme. Bien sûr, avant cela, l'argent transite par la Banque centrale. Mais nous, nous avons l'argent en dinars et la répartition se fait selon un calendrier bien précis. Par contre, l'Algérie devra s'acquitter d'une contribution de deux millions d'euros.

**Pour les 10% que doit fournir chaque association, peut-on en savoir plus ?**

Il faut savoir que nous ne faisons pas d'assistantat. L'association doit contribuer au minimum de 10% de l'activité.

Celui qui reçoit par exemple un milliard doit déposer un million DA. Ce taux fait partie des critères pour l'attribution des subventions. Les associations se sont engagées et c'est très bien.

**Entretien réalisé  
par Samira Hadj Amar**

<http://www.letempsdz.com/index.php/174182-aide-de-l-ue-%C3%A0-la-protection-et-la-valorisation-du-patrimoine-culturel-zouhir-ballalou-%C2%ABl-alg%C3%A9rie-b%C3%A9n%C3%A9ficié-de-24-millions-d-euros%C2%BB>



**Culture : PROGRAMME D'APPUI À LA PROTECTION ET À LA VALORISATION DU PATRIMOINE CULTUREL EN ALGÉRIE**

**Remise de contrats de subvention aux associations**

Une cérémonie de remise des contrats de subvention à des associations concernées par la protection et la valorisation du patrimoine culturel algérien est prévue aujourd'hui lundi 18 janvier 2016 à 9h à la bibliothèque du Palais de la culture Moufdi-Zakaria, à Alger. Il s'agit de 18 associations, représentant 13 wilayas, qui ont été sélectionnées parmi 45 postulantes à l'échelle nationale, qui bénéficieront d'une subvention dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'appui à la protection et la valorisation du patrimoine culturel en Algérie. Le renforcement de la mobilisation du mouvement associatif par le lancement d'un appel à propositions est l'un des objectifs visés par ce programme cofinancé par l'Union européenne et l'Etat algérien. Les associations mettront en œuvre, durant 18 mois, des actions en matière de conservation et de valorisation du patrimoine culturel mobilier, immobilier et immatériel. Ces actions s'inscrivent aussi dans une perspective de développement économique et social, du tourisme culturel, de la formation et la création d'emplois, de la promotion de la tradition orale et du savoir-faire artisanal ainsi que de la restauration et la conservation de monuments et de manuscrits. Les associations bénéficieront de formations destinées au renforcement de leur capacité en matière de recherche de fonds, de conception, de gestion et de mise en œuvre de projets financés dans le cadre de subventions nationales et internationales. Le Programme patrimoine lancé dans le cadre du partenariat entre l'Algérie et l'Union européenne est dirigé par le ministère de la Culture. Il vise à la prise en compte du patrimoine culturel comme outil de développement économique et humain à travers une stratégie sectorielle et nationale en contribuant de manière significative aux actions prioritaires de son identification et de sa connaissance (inventaire), de sa protection (outils de protection) et de sa mise en valeur (outils de gestion et projets-pilotes), par un soutien en outils méthodologiques, en équipements et en formations, aux niveaux central et local dans une logique intersectorielle suivant les orientations stratégiques de l'Etat à travers le ministère de la Culture. D'un montant de 24 millions d'euros, le programme est cofinancé par l'Union européenne (21,5 millions d'euros) et l'Algérie (2,5 millions d'euros) et s'étale sur 56 mois. Il s'agit du plus grand projet bilatéral autour du patrimoine culturel jamais financé par l'UE dans la région.

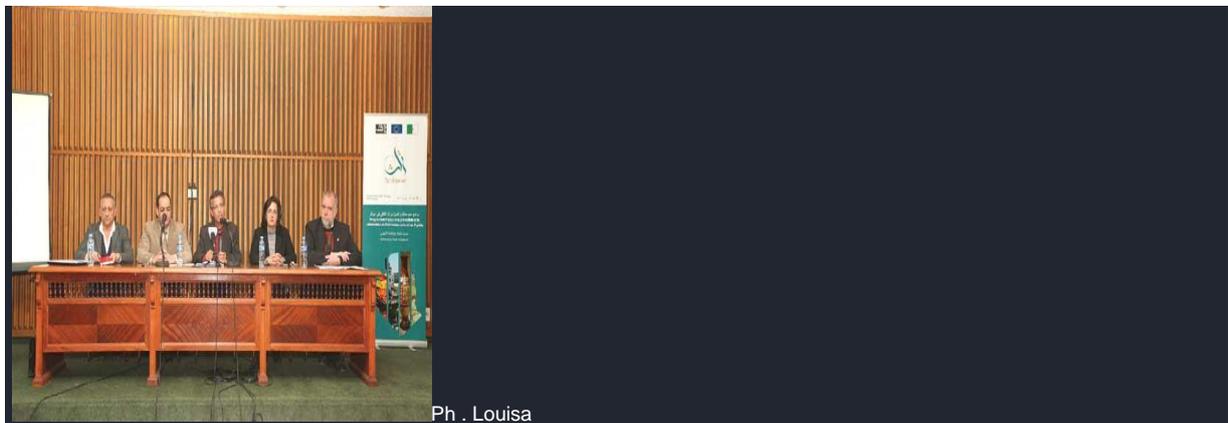
<http://www.lesoirdalgerie.com/articles/2016/01/18/article.php?sid=190295&cid=16>



## Protection du patrimoine : 18 associations subventionnées

3 questions à M. Zouhir Bellalou, directeur du programme d'appui : « Des projets riches et variés »

PUBLIE LE : 19-01-2016 | 0:00



Après plusieurs mois d'études de dossiers, les contrats de subventions aux associations actives dans la protection et la valorisation du patrimoine culturel algérien ont été remis hier, au palais de la culture Moufdi Zakaria à Alger, au bénéfice de 18 associations culturelles en présence des représentants du Ministère de la Culture et de la délégation de l'Union Européenne en Algérie.

Ce sont dix-huit associations issues de treize wilayas à avoir eu la chance de bénéficier de subventions pour concrétiser leur projet en matière de préservation du patrimoine culturel. Ce résultat a eu lieu après un tri rigoureux parmi les 250 postulants à l'échelle nationale et l'étude de 45 dossiers ayant répondu aux critères. Les associations choisies mettront en œuvre, sur une période de 18 mois, des actions en matière de conservation et de valorisation du patrimoine culturel mobilier, immobilier et immatériel. Ces actions s'inscrivent dans une perspective de développement économique et social, du tourisme culturel, de la formation et la création d'emplois, de la promotion de la tradition orale et du savoir-faire artisanal ainsi que de la restauration et la conservation de monuments et de manuscrits historiques. Selon les responsables concernés, le renforcement de la mobilisation du mouvement associatif par le lancement d'un appel à proposition est l'un des objectifs

visés par ce programme cofinancé par l'Etat algérien et l'Union européenne. Cette subvention entre dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'Appui à la protection et à la valorisation du patrimoine culturel en Algérie. Parmi les heureux élus, M. Benhabib Abdellah vice-président de la Fondation Djanatu al-Arif, qui s'est montré satisfait et ambitieux quant à l'avenir de sa fondation, a indiqué à l'issue de la cérémonie que cette subvention va lui permettre de tisser un lien entre les acteurs étatiques et non-étatiques afin de réhabiliter la vieille ville de Mostaganem, un des projets de la fondation méditerranéenne du développement durable. « Nous avons 14 bureaux au niveau national avec comme siège principal la ville de Mostaganem. Nous comptons procéder à deux projets, le premier est lié à la réalisation d'une construction traditionnelle avec la mise en valeur des savoir faire ancestraux. La seconde consiste à redonner vie au le projet de la protection, la réhabilitation et la revalorisation du vieux Mostaganem entre autres la Tebbana et la Casbah. Notre objectif vise à rassembler tous les acteurs concernés par ce projet et de laisser aux administrations compétentes le reste de l'opération », a soutenu le vice président de la fondation. D'autres associations ayant bénéficié de subventions entre 4 millions et 6.5 millions de dinars proposent des projets aussi riches que variés à l'exemple du développement du tourisme culturel sous-marin, la restauration du site historique de Notre dame de Santa-Cruz à Oran. Il y a lieu de noter que les associations bénéficieront de formations destinées au renforcement de leur capacité en matière de recherche de fonds, de conception, de gestion et de mise en œuvre de projets financés dans le cadre de subventions nationales et internationales.

### **Kader Bentounès**

Trois questions à M. Zouhir Bellalou, directeur du programme d'appui

#### **« Des projets riches et variés »**

#### **Peut-on avoir une idée sur les critères de choix des 18 associations à la subvention parmi les 250 postulantes ?**

« Nous avons retenu 18 associations sur 45 ayant postulé à ce programme. Nous avons commencé depuis 18 mois le processus d'appel à proposition. Nous avons également organisé sept rencontres régionales pour toucher le maximum d'associations. Nos experts ont sillonné le pays à la rencontre des associations que nous avons accompagné tout au long du processus... Notre présence sur le terrain nous a été bénéfique du moment où nous avons élargi le champ de vision des associations, en leur apprenant comment monter un projet et surtout comment faire appel à leurs propres ressources. D'autres rencontres ont suivi à l'exemple de celle de Béchar, Ouergla, Tamanrasset, Constantine et Ghardiaia pour sensibiliser les associations qui œuvrent dans le domaine culturel. Il faut dire aussi que les associations culturelles sont très nombreuses, mais celles du patrimoine culturel ne le sont pas assez... elles ne sont pas assez développées pour préparer des dossiers lourds comme ceux de la subvention. Il ne faut pas aussi oublier certaines

associations qui se sont distinguées sans pour autant être porteuses de projets. Nous nous sommes entretenus avec plus de 250 associations et celles qui se sont distinguées par l'authenticité de leurs projets ont eu l'aval des experts du Ministère de la Culture et de l'Union Européenne ».

**Est-ce qu'il y a un cahier de charge ou un suivi pour les associations bénéficiaires de subventions ?**

« Il y a un système de contrôle très draconien. Les procédures de l'Union Européenne sont très cartésiennes et d'une extrême rigidité. Il existe, bien sur, tout un cahier de charge et un manuel de procédure qu'il faut suivre à la lettre. La finalité de ce programme n'est pas de réaliser des projets, mais plutôt de renforcer le mouvement associatif culturel, et surtout d'apprendre la bonne pratique de la gestion des projets. Le tout dans le cadre des lois de la République, c'est un domaine très délicat dans lequel il faut agir à la fois avec beaucoup de prudence et de rigueur ».

**Quels sont les domaines récurrents dans la large palette de projets proposés par les associations ?**

« Ce qui est intéressant, c'est la diversité dans les projets. On y trouve le patrimoine immatériel, matériel, l'artisanat, la formation des jeunes, l'inventaire du patrimoine culturel, la réhabilitation du vieux bâti et la valorisation du patrimoine culturel, l'éducation et la sensibilisation. C'est une palette d'activités aussi riche que le patrimoine qui est un domaine horizontal qui touche à plusieurs points.

**Entretien réalisé par Kader.B.**

<http://www.elmoudjahid.com/fr/actualites/89467>



Lundi, 18 Janvier 2016 19:01

## 18 associations de protection du patrimoine reçoivent des contrats de subvention



ALGER - Des contrats de subvention estimés à 13 millions d'euros (1,57 milliards DA) ont été remis par l'Unité du programme d'appui (Uap) de l'Union Européenne à la protection et la valorisation du patrimoine culturel algérien à 18 associations porteuses de projets liés à la protection du patrimoine.

Ces associations issues de 13 wilayas, ont été sélectionnées parmi 45 postulants à l'échelle nationale pour bénéficier d'une subvention couvrant 90% du financement de leurs projets ainsi qu'un programme de formation pour renforcer leurs capacités en matière de recherche de fonds, de gestion et de mise en œuvre des projets.

Dans un intervalle de 18 mois à partir de mars, elles devront mettre en œuvre, les opérations destinées à la conservation et à la valorisation du patrimoine mobilier,

immobilier et immatériel, dans une perspective de développement socio-économique privilégiant le savoir-faire artisanal, a expliqué le directeur du programme, Zohir Ballalou.

Quatre des projets retenus concernent l'inventaire, l'enregistrement et la valorisation du patrimoine immatériel de la vallée du M'zab ainsi que le fonds documentaire manuscrit de la région de Ghardaïa.

Dans la Saoura, l'association "Tourisme et patrimoine de Louata" (Bechar) se propose de développer l'artisanat local et d'aménager le ksar de cette localité, restauré à 50% par ses soins, aux fins de son exploitation comme structure d'accueil pour promouvoir la destination oasis.

Par ailleurs, la même association ainsi que celle du Ksar d'Ouargla ont présenté un programme de réhabilitation de l'architecture oasienne et de formation aux métiers de la restauration, de la construction et de production des matériaux.

Un projet de promotion du tourisme culturel dans la région de Dellys, basé sur développement de la plongée sous-marine a également été agréé par l'Uap en compagnie d'autres projets de promotion des métiers de l'artisanat, du patrimoine oral ou encore de l'habit traditionnel.

Cofinancé par l'UE et l'Algérie à hauteur de 21.5 millions et 2.5 millions d'euros respectivement, le programme d'appui à la protection et à la valorisation du patrimoine culturel en Algérie vise à renforcer la méthode d'inventaire des biens culturels, la mise en place de mesures d'urgence pour la sauvegarde des biens et l'installation de chantiers-écoles.

L'accompagnement de la société civile dans son action de sensibilisation à l'importance de l'héritage patrimonial figure aussi parmi les objectifs de ce programme.

En mars 2015, le programme avait démarré l'étude d'exécution des travaux de restauration du monument funéraire berbère Imedghacen (Batna), confiée à un consortium français.

<http://www.aps.dz/culture/35069-18-associations-de-protection-du-patrimoine-re%C3%A7oivent-des-contrats-de-subvention>

## Horizons du 18 janvier 2016



*Protection du patrimoine culturel*

### **18 associations bénéficient d'une aide financière**

*Publié le 18 janvier 2016*



**Quelque 18 associations issues de 13 wilayas ont été choisies pour la mise en œuvre du programme d'appui à la protection et à la valorisation du patrimoine culturel chapeauté par le ministère de la Culture et l'Union européenne (UE).**

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme de protection du patrimoine culturel, sous le patronage du ministère de la Culture et l'Union européenne, et dont la valeur est estimée à 24 millions d'euros, une cérémonie de remise de contrats de subvention au profit de 18 associations versées dans la protection du patrimoine et représentant 13 wilayas, a eu lieu, hier, au Palais de culture Moufdi-Zakaria à Alger. Ces organismes très actifs sur le terrain ont été, selon le directeur du programme, Zouhir Bellalou, « triés sur le volet, parmi 45 autres postulants, après une année et demie du lancement du programme ». L'aide financière destinée à ces associations est estimée à huit millions de dinars. « On a mis en place un mécanisme de suivi pour mieux gérer la gestion de l'aide qui se fera selon les normes de l'Union européenne en la matière, ainsi que pour orienter les activités de ces associations sur le terrain », explique le directeur du programme. Il n' a pas manqué de mettre l'accent sur le volet formation dont bénéficieraient, pendant dix-huit mois, l'ensemble des associations concernées par la protection et la mise en valeur du patrimoine.

#### **Un programme cofinancé**

« Cette formation vise à renforcer leurs capacités en matière de recherche de fonds, de conception, de gestion, de mise en œuvre de projets financés dans le cadre de subventions nationale et internationale », a-t-il expliqué. Cette nouvelle démarche, soutient de son côté le représentant de la délégation de l'Union européenne, s'inscrit dans le cadre de la mobilisation du mouvement associatif à qui échoit la mission d'engager des actions en matière de conservation et de valorisation du patrimoine culturel mobilier, immobilier et immatériel. « Ces actions sont prévues dans la perspective

du développement économique et social, du tourisme culturel, de la formation et la création d'emplois, de la promotion de la tradition orale et du savoir-faire artisanal ainsi que la restauration et la conservation de monuments et de manuscrits », note le document du programme.

Rappelons que ce programme d'envergure, qui s'étale sur 56 mois est financé à hauteur de 21,5 millions d'euros par l'UE. Pour sa part, l'Algérie contribue avec un montant de 2,5 millions d'euros. Il s'agit du plus grand projet bilatéral autour du patrimoine culturel jamais financé par l'UE dans la région.

**Amine G.**

<http://www2.horizons-dz.com/?18-associations-beneficient-d-une>



## Aide de l'UE à la protection et la valorisation du patrimoine culturel



La bibliothèque du Palais de la culture Moufdi-Zakaria a accueilli hier la cérémonie de remise de contrats de subventions aux associations actives dans la protection et la valorisation du patrimoine culturel algérien. Dix-huit associations représentant 13 wilayas ont été sélectionnées sur plus d'une quarantaine de candidatures réparties sur tout le territoire national. Ces subventions ont été octroyées par l'Union européenne dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'appui à la protection et la valorisation du patrimoine culturel en Algérie. Zouhir Ballalou, conseiller du ministre de la Culture, est également directeur du Programme d'appui à la protection et la valorisation du patrimoine culturel en Algérie. Il nous parle de cette initiative et de ses retombées futures.

**Le Temps d'Algérie : Comment ce projet a pris forme**

**Zouhir Ballalou :** D'abord, il s'agit d'un projet intitulé «Programme d'appui à la protection et la valorisation du patrimoine culturel en Algérie», qui touche plusieurs volets. C'est un programme très ambitieux. C'est le plus important entre l'Union européenne et un pays de la rive sud de la Méditerranée. Le budget est de 24 millions d'euros, ce qui n'est pas rien. Il y a aussi une contribution nationale de deux millions et demi d'euros. Ce programme dont l'objectif est surtout d'appuyer les associations nationales dans le domaine de la préservation culturelle tangible et intangible, en l'occurrence matérielle et immatérielle dans tous ses volets. Un des petits volets de ce programme, c'est le programme d'appui à la société civile. Au jour d'aujourd'hui, nous sommes en train de travailler également sur La Casbah d'Alger, sur le site d'Imadrassen à Batna? Il y a également une grande activité de formation

qui va être lancée avec les cadres du ministère de la Culture, les acteurs du domaine du patrimoine culturel au niveau des musées, des parcs naturels également. Nous avons aussi une activité autour de la question de l'inventaire et des équipements. sans oublier l'action phare qui est de lancer l'inventaire du patrimoine culturel en Algérie en appui avec ce qui se fait au ministère de la Culture. A travers ce panel d'activités très diversifié, on s'est dit que la société civile doit avoir son apport, et qu'à travers elle, on peut susciter un intérêt et un éveil à la protection et la conservation du patrimoine. Comment cela s'est-il traduit concrètement sur le terrain ? Dans ce sens, nous avons lancé depuis une année et demie cet appel à propositions. Nous avons sensibilisé les associations algériennes qui œuvrent dans le domaine du patrimoine culturel pour soumettre des projets. Il y a un mouvement associatif dans le secteur de la culture, c'est-à-dire dans la musique, le folklore, ? mais celles qui travaillent sur le patrimoine culturel ne sont pas très nombreuses. Le peu qui existe fait du très bon travail et constitue une locomotive pour d'autres. Il y a aussi des associations qui ont le titre de patrimoine, mais elles en manquent réellement ! Avec ce programme, nous avons touché à peu de choses près 300 associations à travers des rencontres régionales et un appel lancé par voie de presse. Nous avons ensuite organisé des sessions de sensibilisation et d'information à travers toutes les wilayas d'Algérie. Nous avons fait un premier round, un second puis un troisième vraiment ciblé en direction des associations qui ont vraiment des difficultés. Au final, 45 dossiers nous sont parvenus. Il faut savoir que ces dossiers de candidature sont très rigoureux. Ils sont costauds. Des 300 associations qui ont assisté aux rencontres, seuls les 45 ont su monter un projet. Quelle est la plus grosse difficulté pour ces associations au moment de soumissionner ? Le manque de savoir-faire. La difficulté de remplir un dossier d'après la procédure parce que nous n'avons pas l'habitude, il faut le dire franchement. Généralement, c'est juste une petite demande qu'on adresse aux autorités pour avoir une subvention, mais là, il est question d'un programme qui obéit à un règlement de l'Union européenne strict et draconien. Il faudrait structurer sa demande parce que pour la finalité, et nous l'avons dit, il n'est pas question de faire juste l'activité. Si c'était juste pour ça, il est très facile de distribuer l'argent à tout le monde. Il ne s'agit pas non plus de faire de l'assistanat. Le projet est de créer une dynamique au sein de l'association et d'en créer autour, c'est-à-dire au cœur de la société civile. Donc, ce n'est pas si facile d'imaginer des projets. Des 47 projets intéressants qui ont été déposés, nous avons examiné de près les capacités des associations pour qu'elles n'échouent pas. On espère aussi qu'elles serviront de leçon aux prochains. Que se passe-t-il pour les associations dont le projet n'a pas été retenu ? Nous n'allons pas nous limiter à ces dix-huit associations. Pendant un an à deux ans, nous allons former le restant des associations. Nous

allons avoir ainsi trois paliers. Les associations qui ont réussi le programme ont déjà un savoir-faire. D'ailleurs, hier après-midi, elles ont eu une formation dédiée. Nous allons ensuite toucher les associations qui ont soumissionné mais qui n'ont pas été retenues pour leur montrer quelles sont les carences et y remédier par la suite. Il y a un dernier cercle qui est celui de toucher un maximum de personnes. Nous allons ouvrir la porte à d'autres associations qui n'ont pas du tout soumissionné. Nous allons leur dire de soumissionner, comment le faire et surtout oser le faire. Les associations qui ont été sélectionnées ont des délais de 12 à 18 mois pour la réalisation de leur projet. Que se passe-t-il dans le cas où le calendrier n'est pas respecté ? C'est 18 à 20 mois en fait. Ils sont bons jusqu'à preuve du contraire. Je vous dis ça parce qu'ils ont quand même un dossier intéressant. Un contrat qui verrouille tous les chapitres. Ils n'ont pas le droit à l'échec. Nous allons mettre en place un mécanisme de suivi renforcé. Nous serons à l'écoute. Il y aura aussi un panel d'experts internationaux pour les accompagner. Ils répondront à toutes les questions. Est-ce que ces associations seront exonérées d'impôts ? Oui, absolument. La convention de financement exonère toutes les activités autour du projet. Côté financement, comment cela se déroule-t-il ? Les associations ne percevront-elles pas les subventions en euros ? Bien entendu, le circuit est clair. Le ministère de la Culture reçoit les 24 millions d'euros en dinars. Le budget est transmis à la direction du programme. Bien sûr, avant cela, l'argent transite par la Banque centrale. Mais nous, nous avons l'argent en dinars et la répartition se fait selon un calendrier bien précis. Par contre, l'Algérie devra s'acquitter d'une contribution de deux millions d'euros. Pour les 10% que doit fournir chaque association, peut-on en savoir plus ? Il faut savoir que nous ne faisons pas d'assistanat. L'association doit contribuer au minimum de 10% de l'activité. Celui qui reçoit par exemple un milliard doit déposer un million DA. Ce taux fait partie des critères pour l'attribution des subventions. Les associations se sont engagées et c'est très bien. Entretien réalisé

[http://www.vitamedz.org/aide-de-l-ue-a-la-protection-et-la-valorisation-du-patrimoin/Articles\\_18300\\_3223405\\_16\\_1.html](http://www.vitamedz.org/aide-de-l-ue-a-la-protection-et-la-valorisation-du-patrimoin/Articles_18300_3223405_16_1.html)

## Le site Djazairess



### **18 associations de protection du patrimoine reçoivent des contrats de subvention**

Algérie Presse Service Publié dans Algérie Presse Service le 18 - 01 - 2016

Des contrats de subvention estimés à 13 millions d'euros (1,57 milliards DA) ont été remis par l'Unité du programme d'appui (Uap) de l'Union Européenne à la protection et la valorisation du patrimoine culturel algérien à 18 associations porteuses de projets liés à la protection du patrimoine.

Ces associations issues de 13 wilayas, ont été sélectionnées parmi 45 postulants à l'échelle nationale pour bénéficier d'une subvention couvrant 90% du financement de leurs projets ainsi qu'un programme de formation pour renforcer leurs capacités en matière de recherche de fonds, de gestion et de mise en œuvre des projets.

Dans un intervalle de 18 mois à partir de mars, elles devront mettre en œuvre, les opérations destinées à la conservation et à la valorisation du patrimoine mobilier, immobilier et immatériel, dans une perspective de développement socio-économique privilégiant le savoir-faire artisanal, a expliqué le directeur du programme, Zohir Ballalou.

Quatre des projets retenus concernent l'inventaire, l'enregistrement et la valorisation du patrimoine immatériel de la vallée du M'zab ainsi que le fonds documentaire manuscrit de la région de [Ghardaïa](#).

Dans la Saoura, l'association "Tourisme et patrimoine de Louata" (Bechar) se propose de développer l'artisanat local et d'aménager le ksar de cette localité, restauré à 50% par ses soins, aux fins de son exploitation comme structure d'accueil pour promouvoir la destination oasis.

Par ailleurs, la même association ainsi que celle du Ksar d'Ouargla ont présenté un programme de réhabilitation de l'architecture oasienne et de formation aux métiers de la restauration, de la construction et de production des matériaux.

Un projet de promotion du tourisme culturel dans la région de Dellys, basé sur développement de la plongée sous-marine a également été agréé par l'Uap en compagnie d'autres projets de promotion des métiers de l'artisanat, du

patrimoine oral ou encore de l'habit traditionnel.

Cofinancé par l'UE et l'Algérie à hauteur de 21.5 millions et 2.5 millions d'euros respectivement, le programme d'appui à la protection et à la valorisation du patrimoine culturel en Algérie vise à renforcer la méthode d'inventaire des biens culturels, la mise en place de mesures d'urgence pour la sauvegarde des biens et l'installation de chantiers-écoles.

L'accompagnement de la société civile dans son action de sensibilisation à l'importance de l'héritage patrimonial figure aussi parmi les objectifs de ce programme.

En mars 2015, le programme avait démarré l'étude d'exécution des travaux de restauration du monument funéraire berbère Imedghacen ([Batna](#)), confiée à un consortium français.

<https://www.djazairess.com/fr/apsfr/435069>

LE DROIT DE SAVOIR , LE DEVOIR D'INFORMER

**LIBERTE**  
http://www.liberte-algerie.com

## Le quotidien Liberté du 07 janvier 2015

### A LA UNE / CULTURE

Par [Hana Menasria](#)  
le 07-01-2016 10:00

*ZOUHIR BALLALOU, DIRECTEUR DU PROGRAMME D'APPUI A LA PROTECTION ET VALORISATION DU PATRIMOINE CULTUREL EN ALGERIE*

«C'est la plus grande convention entre l'UE et un pays de la rive sud»



En 2012, une convention a été signée, entre le ministère de la culture et l'Union Européenne en Algérie, autour du programme d'appui à la protection et valorisation du patrimoine culturel en Algérie. Ce programme, porte sur de nombreux projets pilotes, notamment celui du réaménagement du tombeau d'Imadghassen à Batna. Dans cet entretien, le directeur du programme revient sur les grands axes de ce projet qui devrait s'achever vers la fin 2018.  
Liberté : En tant que directeur du programme d'appui à la protection et valorisation du patrimoine culturel, pouvez-vous nous expliquer en quoi

## **consiste réellement ce projet ?**

**Zouhir Ballalou :** Cette coopération a été établie entre le ministère de la culture et l'union européenne en 2012. C'est un programme bilatéral avec l'union européenne porté par le ministère de la culture, qui a été conçu et dessiné par des experts algériens. Ce travail a commencé il y a 8 à 9 ans, ensuite nous avons exprimé le besoin d'un appui pour la valorisation du patrimoine culturel, et ce programme s'inscrit parfaitement dans la mise-en-œuvre d'un schéma de l'aménagement du territoire pour l'horizon 2030. Ce programme dont la mise-en-œuvre effective a démarré en 2014, comporte deux projets pilotes. Nous avons choisi deux sites : le 1er sera porté sur la Casbah d'Alger, il vise la restauration de deux bastions de l'époque Ottomane. Le 2ème est de travailler sur un site archéologique, nous avons opté pour le tombeau d'Imadghassen à Batna. Parmi, nos objectifs l'implication de tous les secteurs concernés à travers un comité intersectoriel, notamment celui du tourisme, l'environnement, l'agriculture, l'habitat, l'hydraulique, travaux publics et des transports. Pour ce genre d'entreprise, il faut l'implication de tout le monde, par exemple la participation du secteur du tourisme à Batna, sera dans le but d'encourager les gens à construire des gîtes touristiques. Le secteur de l'environnement aussi était là, afin de sensibiliser les citoyens à la protection de l'environnement et d'éviter la construction de bâtisses dans les alentours du site. Le ministère de la formation professionnelle fait aussi parti du comité pour former les jeunes sur la maîtrise du métier du patrimoine. Nous avons commencé des fouilles à Imadghassen, montés et suivis entièrement par des experts algériens (archéologues, architectes, étudiants, instituts de recherches de Batna). Nous allons créer des synergies autour du patrimoine et faire des choses utiles au lieu que chacun travaille dans son coin. C'est un projet très important, complexe et ambitieux. Pour ce programme, nous avons retenu 12 wilayas pilotes, avec lesquelles nous allons organiser beaucoup d'activités, nous allons recruter des experts qui seront mis à la disposition des maisons de la culture de ces villes, pour une durée d'une année et demie à deux ans. Ce sera réalisé pour ce mois-ci. Aussi, à travers ce programme, nous nous occuperons de tous les volets relatifs au patrimoine en matière de conservation, valorisation et formation. Pour le secteur de l'immobilier, nous travaillerons sur les maisons traditionnelles, le patrimoine mobilier des musées. Pour le patrimoine immatériel, nous travaillerons avec des centres spécialisés. Il y a aussi un volet dédié au patrimoine audiovisuel, il y a des films qui sont en état de dégradation et en très mauvaise état de conservation. Nous interviendrons d'abord pour la formation du personnel de la cinémathèque qui possède un fond audiovisuel très important. Aussi, celui de la bibliothèque nationale qui possède un fond visuel et photographique. Bien sur nous avons fait appel aux experts algériens et étrangers.

**Ce projet de 24 millions d'euros, a été cofinancé à hauteur de 21,5 millions d'euros par l'Union Européenne. L'Algérie n'a finalement que peu participé financièrement...**

L'enveloppe octroyée pour ce programme est de 24 millions d'euros, dont 21,5 de

l'UE et 2.5 de l'Algérie. Nous avons un patrimoine inestimable, l'Algérie a de l'argent pour s'occuper de tout cela, mais ce programme rentre dans la coopération du bon voisinage avec l'UE. Ils ont des budgets avec les pays avec lesquels ils ont des coopérations sur des projets sociaux, culturels... Nous avons eu la chance d'avoir la plus grande convention entre l'UE et un pays de la rive sud sur le patrimoine culturel. Et pour la 1ère fois, il y a un projet bilatéral sur le patrimoine. C'est un projet pilote, si c'est une réussite, il sera étalé à d'autres pays. Ce montant exprime la grandeur et la complexité du programme, il touche au patrimoine mobilier et immobilier, matériel et immatériel, à la formation, à l'aspect de la communication, il y aura même des formations aux journalistes. A travers ce partenariat, il y a certainement un aspect de transfert de compétences, il y a des choses qu'on ne maîtrise pas, et beaucoup de choses dans lesquels nous sommes dans une situation de partage avec les européens.

**Vous avez évoqué la participation du ministère de la formation professionnelle pour la formation des jeunes aux métiers du patrimoine. Qu'en est-il concrètement ?**

Dans notre programme nous voulons appuyer le secteur de la formation professionnelle, pour former les formateurs sur le patrimoine culturel. Cette année nous avons créé une filière au centre de formation professionnelle de Timgad, autour des questions culturelles. Nous n'avons pas la main d'œuvres et nous l'importons pour la restauration. Nous avons une composante du programme très performante qui est celle de former les formateurs au niveau des centres de formation professionnelle autour de ces métiers. Le ministère concerné, nous a proposé une liste de formateurs au niveau des wilayas. Nous travaillons avec un consortium international (l'école nationale des musées, l'école d'Avignon,...), nous allons cibler les meilleurs pour les ramener former nos jeunes. Nous ferons également appel aux compétences nationales, nous avons des architectes qualifiés, des maîtres-maçons... Nous allons les mettre en synergie pour former ces jeunes. Nous allons booster les métiers liés au patrimoine. Nous allons former pas moins de 1000 personnes, d'ailleurs, nous commencerons au mois de février. Nous avons travaillé avec tous les musées nationaux pour avoir leur réseau pour les formations. Nous avons aussi travaillé avec les bureaux d'études sur le projet de restauration, et former également ces derniers sur la gestion du bien patrimonial. Notre objectif n'est pas le programme lui-même, mais le résultat. Le patrimoine n'est pas une usine de voiture, mais un secteur qui commence à donner ses fruits à moyen terme. Il ne faut pas être pressé.

**Il y a de nombreuses associations culturelles qui militent pour la sauvegarde et la protection du patrimoine national. Avez-vous pensé prendre contact avec elles ?**

Nous avons des associations dynamiques mais pas assez outillées pour sauvegarder le patrimoine culturel. Dans notre programme nous avons un intérêt particulier pour les associations qui œuvrent pour le patrimoine culturel. Nous avons organisé des réunions régionales dans plusieurs wilayas pour rassembler ces associations et les

inciter à participer avec nous dans le programme et les former. Après une année nous avons sélectionnés une vingtaine de projets qui seront financés par le programme. Certaines travailleront sur le patrimoine matériel, d'autres sur la valorisation du patrimoine historique....Elles seront subventionnées avec des budgets assez consistants. Dès qu'elles commenceront, nous les accompagnerons pour les assister dans leur entreprise, l'évaluation du projet, et la pérennisation de leur action. Cette initiative est un volet dédié au soutien des associations culturelles. Nous organiserons aussi des sessions de formation à toutes les associations du patrimoine culturel algérien. Une vingtaine auront un suivi renforcé et pour les autres des sessions de formations. Certaines formations auront lieu à Alger pour l'aspect général et nous organiserons des formations selon les régions et les besoins, puis il y aura de l'accompagnement sur place, ce sera réalisé à l'échelle nationale.

**H. M.**

<http://www.liberte-algerie.com/culture/cest-la-plus-grande-convention-entre-lue-et-un-pays-de-la-rive-sud-239766/print/1>

---

## Site de la délégation européenne en Algérie



### Interview de M. Ballalou, Directeur National du Programme Patrimoine au Quotidien Liberté du 07 janvier 2016 (09/01/2016)

---

#### **Interview de M. Zouhir Ballalou, Directeur National du programme d'Appui à la Protection et Valorisation du Patrimoine Culturel Algérien au Quotidien National Liberté du 07 janvier 2016**

En 2012, une convention a été signée, entre le ministère de la culture et l'Union Européenne en Algérie, autour du programme d'appui à la protection et valorisation du patrimoine culturel algérien. Elle porte sur de nombreux projets pilotes, notamment celui du réaménagement du tombeau d'Imadghassen à Batna. Dans cet entretien, le directeur du programme revient sur les grands axes de ce projet qui devrait s'achever vers la fin 2018.

#### **Liberté : En tant que directeur du programme d'appui à la protection et valorisation du patrimoine culturel, pouvez-vous nous expliquer en quoi consiste réellement ce projet ?**

Zouhir Ballalou : Cette coopération a été signée entre le ministère de la culture et l'union européenne en 2012. C'est un programme bilatéral avec l'union européenne porté par le ministère de la culture, qui a été conçu et dessiné par des experts algériens. Ce travail a commencé il y a 8 à 9 ans, ensuite nous avons exprimé le besoin d'un appui pour la valorisation du patrimoine culturel, et ce programme s'inscrit parfaitement dans la mise en oeuvre d'un schéma de l'aménagement du territoire pour l'horizon 2030. Ce programme dont la mise-en-oeuvre effective est prévue pour la fin 2018, comporte deux projets pilotes. Nous avons choisi deux sites : le 1er sera porté sur la Casbah d'Alger, il vise la restauration de deux bastions de l'époque Ottomane. Le 2ème est de travailler sur un site archéologique, nous avons opté pour le tombeau d'Imadghassen à Batna. Parmi, nos objectifs est d'impliquer tous les secteurs concernés à travers un comité intersectoriel, notamment celui du tourisme, l'environnement, l'agriculture, l'habitat, l'hydraulique, travaux publics et des transports. Pour ce genre d'entreprise, il faut l'implication de tout le monde, par exemple la participation du secteur du tourisme à Batna, sera dans le but d'encourager les gens à construire des gîtes

touristiques. Le secteur de l'environnement aussi était là, afin de sensibiliser les citoyens à la protection de l'environnement et d'éviter la construction de bâtisses dans les alentours du site. Le ministère de la formation professionnelle fait aussi parti du comité pour former les jeunes sur la maîtrise du métier du patrimoine. Nous avons commencé des fouilles à Imadghassen, montés et suivis entièrement par des experts algériens (archéologues, architectes, étudiants, instituts de recherches de Batna). Nous allons créer des synergies autour du patrimoine et faire des choses utiles au lieu que chacun travaille dans son coin. C'est un projet très important, complexe et ambitieux. Pour ce programme, nous avons retenu 12 wilayas pilotes, avec lesquelles nous allons organiser beaucoup d'activités, nous allons recruter des experts qui seront mis à la disposition des maisons de la culture de ces villes, pour une durée d'une année et demie à deux ans. Ce sera réalisé pour ce mois-ci. Aussi, à travers ce programme, nous nous occuperons de tous les volets relatifs au patrimoine en matière de conservation, valorisation et formation.

Pour le secteur de l'immobilier, nous travaillerons sur les maisons traditionnelles, le patrimoine mobilier des musées. Pour le patrimoine immatériel, nous travaillerons avec des centres spécialisés. Il y a aussi un volet dédié au patrimoine audiovisuel, il y a des films qui sont en état de dégradation et en très mauvaise état de conservation. Nous interviendrons d'abord pour la formation du personnel de la cinémathèque qui possède un fond audiovisuel très important. Aussi, celui de la bibliothèque nationale qui possède un fond visuel et photographique. Bien sur nous avons fait appel aux experts algériens et étrangers.

**Liberté: Ce projet de 24 millions d'euros, a été cofinancé à hauteur de 21,5 millions d'euros par l'Union Européenne. L'Algérie n'a finalement que peu participé financièrement...**

L'enveloppe octroyée pour ce budget est de 24 millions d'euros, dont 21,5 de l'UE et 2.5 de l'Algérie. Nous avons un patrimoine inestimable, l'Algérie a de l'argent pour s'occuper de tout cela, mais ce programme rentre dans la coopération du bon voisinage avec l'UE. Ils ont des budgets avec les pays avec lesquels ils ont des coopérations sur des projets sociaux, culturels...Nous avons eu la chance d'avoir la plus grande convention entre l'UE et un pays de la rive sud sur le patrimoine culturel. Et pour la 1ère fois, il y a un projet bilatéral sur le patrimoine. C'est un projet pilote, si c'est une réussite, il sera étalé dans d'autres pays. Ce montant exprime la grandeur et la complexité du programme, il touche au patrimoine mobilier et immobilier, matériel et immatériel, à la formation, à l'aspect de la communication, il y aura même des formations aux journalistes. A travers ce partenariat, il y a certainement un aspect de transfert de compétences, il y a des choses qu'on ne maîtrise pas, et beaucoup de choses dans lesquels nous sommes dans une situation de partage avec les européens.

**Liberté: Vous avez évoqué la participation du ministère de la formation professionnelle pour la formation des jeunes sur le métier du patrimoine. Qu'en est-il concrètement ?**

Dans notre programme nous voulons appuyer le secteur de la formation professionnelle de Batna, pour former les formateurs sur le patrimoine culturel. Cette année nous avons créé une filière par le centre de formation professionnelle de Timgad, autour des questions conjoncturelles. Nous n'avons pas la main d'oeuvres et nous l'importons pour la restauration. Nous avons une composante très performante qui est celle de former les formateurs au niveau des centres de formation professionnelle autour de ces métiers. Le ministère concerné, nous a proposé une liste de formateurs au niveau des wilayas. Nous travaillons avec un consensus international (l'école nationale des musées, l'école d'Avignon,...), nous allons cibler les meilleurs pour les ramener former nos jeunes. Nous ferons également appel aux compétences nationales, nous avons des architectes qualifiés, des maitres-maçon... Nous allons les mettre en synergie pour former ces jeunes. Nous allons booster les métiers liés au patrimoine. Nous allons former pas moins de 1000 personnes, d'ailleurs, nous commencerons au mois de février. Nous avons travaillé avec tous les musées nationaux pour avoir leur réseau pour les formations. Nous avons aussi travaillé avec les bureaux d'études sur le projet de restauration, et former également ces derniers sur la gestion du bien patrimonial. Notre objectif n'est pas le programme lui-même, mais le résultat. Le patrimoine n'est pas une usine de voiture, mais un secteur qui commence à donner ses fruits à moyen terme. Il ne faut pas être pressé. Il y a de nombreuses associations culturelles qui militent pour la sauvegarde et la protection du patrimoine national. Avez-vous pensé prendre contact avec elles ?

Nous avons des associations dynamiques mais pas assez outillées pour gérer le patrimoine culturel. Dans notre programme nous avons un intérêt particulier pour les associations qui oeuvre pour le patrimoine culturel. Nous avons organisé des réunions régionales dans plusieurs wilayas pour rassembler ces associations et les inciter à participer avec nous dans le programme et les former. Après une année nous avons sélectionnés une vingtaine de projets qui seront financés par le programme pour des projets autour du secteur culturel. Certaines travailleront sur le patrimoine matériel, d'autres sur la valorisation du patrimoine historique...Elles seront subventionnées avec des budgets assez consistants. Dès qu'elles commenceront, nous les accompagnerons pour les assister dans leur entreprise, l'évaluation du projet, et la pérennisation de leur action. Cette initiative est un volet dédié au soutien des associations culturelles. Nous organiserons aussi des sessions de formation à toutes les associations du patrimoine culturel algérien. Une vingtaine auront un suivi renforcé et pour les autres des sessions de formations. Certaines formations auront lieu à Alger pour l'aspect général et nous organiserons des formations selon les régions et les besoins, puis il y aura de l'accompagnement sur place, ce sera réalisé à l'échelle nationale. Notre accompagnement sera sur : comment monter un projet, comment le gérer, comment y arriver, comment

pérenniser cette action et il sera également porté sur l'apprentissage sur la gestion technique et financière du projet. ([Source: Liberté du 07/01/2016](#))

[http://eeas.europa.eu/delegations/algeria/press\\_corner/all\\_news/news/2016/interview\\_ballalou\\_journal\\_liberte\\_fr.htm](http://eeas.europa.eu/delegations/algeria/press_corner/all_news/news/2016/interview_ballalou_journal_liberte_fr.htm)

El Fadjr du 12 janvier 2016

# الفجر

تخصيص غلاف مالي كبير لحمايته

## ضريح الملك النوميدي مدغاسن يعود للواجهة



عاد اهتمام وزارة الثقافة من جديد بضريح الملك النوميدي مدغاسن، القابع غرب بلدية بومية، والذي يعود بناؤه إلى الألفية الثالثة قبل الميلاد .

وتقوم وزارة الثقافة بعمليات تقنية ومادية وأخرى إعلامية للعناية به وإبراز مكوناته ومدلولاته الحضارية والتاريخية، إذ تم إدراجه ضمن البرنامج الوطني الموجه لدعم الحماية والتقييم للتراث الثقافي في الجزائر الذي يتم تمويله بمقدار مالي يصل إلى 24 مليون أورو، منها 21 مليون أورو من الاتحاد الأوروبي واثنين مليون وخمسمائة ألف أورو على عاتق الجزائر.

ويقول زهير بلمو، مدير برنامج دعم التراث الثقافي في الجزائر، لـ"الفجر"، إن الأشغال التي يخضع لها الضريح في الوقت الحالي تستهدف الوصول إلى أسرار بناء الضريح وما يحتوي عليه من مكنوزات أثرية ومادية وتاريخية مهمة للغاية، لم يتم لحد الآن إبرازها ومعرفتها بالكيفية اللازمة وبالشكل المطلوب. ويحتاج الضريح إلى دراسات عميقة للأحجار التي بني بها، والتي تشكل في حد ذاتها معجزة سواء في الشكل الذي صقلت به أو في كيفية تركيبها فوق بعضها على شكل دائري يثير

إعجاب الزائرين لهذه التحفة الأثرية الرائعة التي تعود إلى الف سنة قبل الميلاد. ويشير بلمو إلى أن الوزارة تعمل من أجل تحويل الضريح الي معلم سياحي، إلى جانب الإبقاء عليه معلما اثريا وحمائته من التدهور والتآكل ومن كل عوامل الاندثار، بعد أن بدأت بعض الحجارة المشكلة له تتساقط وبعضها يتهاوى.

وتأتي مساعي الوزارة والأعمال الجدية التي بدأت تجسدها في الميدان بعد أن تم قبول مقترح الجزائر لتصنيفه ضمن المعالم الاثرية العالمية، وهو ما سيساعد علي تجنيد وسائل البحث الاثري العالمية للوصول إلى مدلولاته السياسية والتاريخية، وإبراز حقبة مهمة جدا في تاريخ الجزائر الضارب في أعماق التاريخ. ويلاحظ المكلف بالتراث بالوزارة أن دائرته الوزارية تعمل مع لجان وطنية ومحلية في العاصمة وباتنة لإعادة ترميم القصبه وضريح مدغاسن، وجعلهما من المعالم الأثرية الكبيرة في الجزائر تمهيدا للانتقال بهما الي مصاف المعالم الأثرية العالمية. كما تجري في ذات الوقت اتصالات لا تنقطع مع متعامل أجنبي لتكوين صحفيين أثريين وتوفير الشروط الضرورية لإعداد توثيق للمعلمين خاصين بمدغاسن والقصبه.

ولهذا الغرض استقدمت الوزارة تجهيزات تقنية متطورة وعتادا حديثا وعصري لاستخدامه في الأبحاث والاستكشافات التي تهدف للوصول إلي قلب المعالم الأثرية واستنباط محتوياتها الداخلية ومعرفة ما بداخلها، وهي المهمة القادمة للعمل الأثري الواسع الذي أوكل إلى المتخصصين في علم الآثار بالجامعات الوطنية، وكذلك الاستعانة بالخبرة الأجنبية عند الضرورة. وقامت الوزارة، حسب المتحدث، بمراسلة الجانب الإيطالي لاسترجاع الوثائق المتعلقة بالضريح لاستخدامها في ”السكانير” وفي التحاليل الاثرية الجارية للوصول إلى القيمة العلمية الحقيقية للضريح.

وبينما يتجه اهتمام الوزارة إلى الوصول للبعد النوميدي للدولة الاولي التي تأسست في منطقة الضريح قبل ثلاثة آلاف سنة قبل الميلاد، إضافة الي القيمة العلمية له، تذهب الحفريات والأبحاث التاريخية الجارية من طرف المتخصصين الجزائريين إلى تعقب مكونات الضريح واحدة بعد الاخرى، لتمهيد الطريق للوصول إلى الهدف الرئيسي المتمثل في ما وراء الضريح، لأن هناك تاريخا عريقا مايزال مدفونا تحت الأرض. وتصر الوزارة من خلال برنامج وطني شامل يأخذ بعين الاعتبار وضع جرد كامل لكل الآثار التاريخية، على إيجاد أجوبة صحيحة لأسرار الآثار الكبرى، سواء في الاوراس والتاسيلي والعاصمة وغيرها.

ومن الأهداف المعلنة كذلك بخصوص ضريح مدغاسن تحويله، حسب بلمو، إلى مكان سياحي يستأثر باهتمام الزوار من كل مكان، سواء الجزائريين المقيمين في الخارج أو الاجانب، علي غرار ما هو سائد في البلدان التي تمتلك آثارا تاريخية مهمة، غير أن السياحة حول المواقع الأثرية والتاريخية تتطلب إقامة مرافق للاستقبال وهايكل للخدمات المتنوعة والمختلفة، والتي يطلبها السياح الأجانب، والتي لا توجد تماما في أي مكان سياحي بالجزائر في الظرف الراهن.